



INSCRIPTION CANTINE, GARDERIE, ÉTUDE

ANNÉE SCOLAIRE

2024/2025



Nouveau : Tous les élèves sont préinscrits (*sans date et sans obligation*) à la restauration scolaire, la garderie du matin, du soir, l'accueil surveillé maternelle ou l'étude surveillée élémentaire. Les parents doivent uniquement réserver les jours de la semaine pour chaque prestation souhaitée.

RÉSERVATIONS À EFFECTUER DU 10 JUIN AU 05 JUILLET 2024

SUR SON ESPACE FAMILLE PRIVÉ :

<http://famille.allauch.com>, accès avec vos codes de connexion.

OU PAR PAPIER AU GUICHET FAMILLE – Logis-Neuf

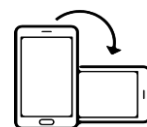
Pour une première activation, merci de contacter le Guichet Famille au 04 86 67 46 47. Si vous avez oublié votre identifiant, il s'agit du début de votre mail (avant l'@). Pour le mot de passe, cliquer sur « j'ai oublié mon mot de passe », noter votre identifiant puis vérifier vos mails.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION PAR INTERNET

RÉSERVATIONS DES JOURS DE LA SEMAINE SOUHAITÉS (Pour la restauration, la garderie du soir, l'accueil et l'étude surveillée) - Pas besoin de réservation pour la garderie du matin

1. Se connecter sur son espace famille privé avec ses identifiants
2. Sélectionner l'image de son enfant (avatar avec son prénom)
3. Dans la section haute « MA FAMILLE », Cliquer sur la case « MODIFIER LES RESERVATIONS »
4. **Choisir la prestation souhaitée**, lire les informations et cliquer sur « COMMENCER ». À l'étape suivante, un calendrier mensuel apparaît.
5. **Pour choisir les jours de la semaine souhaités pour l'ensemble de l'année scolaire**, procéder comme indiqué ci-dessous :

ATTENTION : SUR SMARTPHONE, FAIRE CETTE PROCÉDURE EN MODE PAYSAGE



- En haut du calendrier, cliquer sur « **APPLIQUER UNE PERIODICITÉ** »



- Vérifier les dates prédéfinies de la période de réservations puis cliquer sur suivant ↩
- Indiquer si vous souhaitez un rythme (sur 2 semaines si garde alternée) puis cliquer sur suivant ↩
- Cocher vos jours de semaine souhaités puis cliquer sur **Appliquer la périodicité** ↩
- Le calendrier se coche automatiquement, cliquer en bas à droite sur ETAPE 2 ↩ un récapitulatif est affiché puis cliquer sur VALIDER, c'est terminé.
- Vous recevrez un mail avec le récapitulatif des jours réservés.

Renouveler cette procédure de réservation pour chaque prestation souhaitée

RAPPEL GARDERIE DU MATIN : Aucune réservation de jour n'est nécessaire pour la garderie matin, c'est une facturation à la présence, l'inscription suffit.

Vous pouvez contrôler, modifier ou annuler des jours réservés jusqu'à 15 jours avant le jour de la rentrée scolaire.